

Lagny s/Marne, le 25 mai 2023

**Objet : Assemblées Générales
Extraordinaire et Ordinaire 2023**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier aux Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire de l'Association Santé 77 Nord, le

Jeudi 8 juin 2023

Accueil / Buffet à partir de 19 h 00
Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 20h00
Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 20h15

**A l'Espace polyvalent « LE TOTEM »
6 avenue André Malraux
77400 LAGNY SUR MARNE**

Ordres du jour :

Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modification des statuts de l'Association Santé 77 Nord
(La proposition de modifications des statuts de l'Association sera disponible à partir du jeudi 1^{er} juin 2023 sur le [site internet de l'Association](#))

Assemblée Générale Ordinaire :

- Validation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2022,
- Rapport moral de la Présidente,
- Rapport financier 2022,
- Rapport d'activité 2022,
- Élections des membres du Conseil d'Administration (*)
- Questions diverses

Infos du Conseil d'Administration :

- Collèges prévus au sein du Conseil d'Administration :
 - Collège 1 : représentants des professionnels de santé libéraux, ou assimilés tels que définis par le règlement intérieur ;
 - Collège 2 : représentants des professionnels de santé salariés, ou assimilés tels que définis par le règlement intérieur des structures sanitaires, médico-sociales et sociales (centre hospitalier, clinique, SSR, EHPAD, HAD, SSIAD etc.) ;
 - Collège 3 : représentants des structures sanitaires, médico-sociales (Personnes âgées et personnes en situation de handicap etc.) et sociales, publiques, privées à but non lucratif ou lucratif. Le nombre maximum de représentants par type de

structures est défini par le règlement intérieur ;

- Collège 4: représentants d'associations d'usagers ou autre, agréées conformément aux dispositions du Code de la santé publique en vigueur ou validées par le Conseil d'Administration et répertoriées dans une liste établie annuellement.
- Collège 5: représentants élus des collectivités territoriales compétentes sur le territoire de l'Association.

(*) **Candidatures** : Nous vous remercions de nous faire parvenir vos candidatures (nom, prénom, profession et collègue) au plus tard le **06 juin 2023** par mail : j.langlais@dac77nord.fr

Conformément à l'Article 11 des statuts, nous vous rappelons que seuls les membres à jour de cotisation peuvent voter.

Infos adhésion / cotisations :

- Lien vers le formulaire d'adhésion : https://docs.google.com/forms/d/1Oya4mR-Yfbgt8iTPW4Rjmy-6TZZDgDyVWYTL7ghvw6w/viewform?edit_requested=true
- Trois possibilités pour le règlement de votre adhésion : une attestation de règlement de cotisation vous sera adressée
 - **Par CB (via HelloAsso)** :
<https://www.helloasso.com/associations/association-sante-77-nord/adhesions/adhesion-2023>
 - **Par virement** :
Code banque : 30003 / Code guichet : 01300
IBAN : FR76 3000 3013 0000 0505 9143 392
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP
 - **Par Chèque bancaire (à l'ordre de Santé 77 Nord) ou espèces lors de l'Assemblée Générale**

Infos Présences / Absences / Pouvoirs :

- Présences : Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail ou par téléphone 01.83.61.62.05
- Délégation de pouvoir : <https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=8zhYwxodW0mpi-kEorc2WDnKideEvzIMmmYNJtHKU7JUOEZYVUJTUk41OU4yQU9JMTThMMTdRMVhGNC4u>

Nous restons à votre entière disposition et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos cordiales salutations.

La Présidente,
Dr Christine LE FOLL